

OBSERVATOIRE DU TOURISME D'AFFAIRES

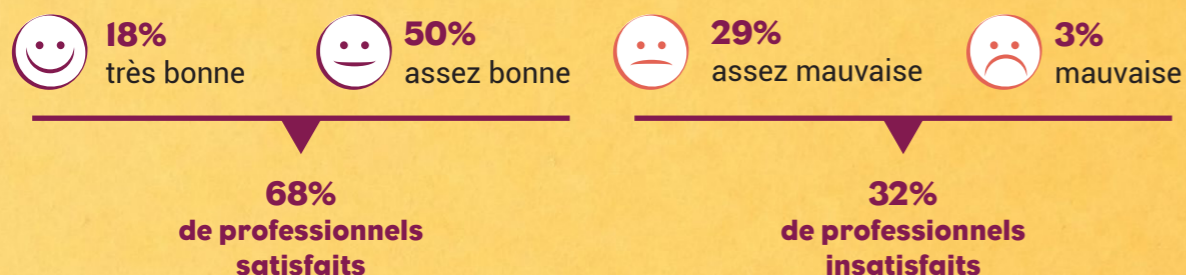
BAROMÈTRE 2023 | DE JANVIER À JUIN

264 RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE POUR LA PÉRIODE JANVIER À JUIN (6 vagues d'interrogation)

165 ONT DÉCLARÉ AVOIR EU UNE ACTIVITÉ AFFAIRES SUR LA PÉRIODE

54% DES MANIFESTATIONS RECENSÉES SONT DES SÉMINAIRES

Activité affaires



Évolution de l'activité affaires par rapport à 2022



POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ CONTACTER :

Pour le baromètre :
Fanny TESSUTO
Tel. 03 80 280 284
f.tessuto@bfctourisme.com

Pour le collectif affaires :
Cindy GALLISSOT
Tel. 03 80 280 290
c.gallissot@bfctourisme.com

MÉTHODOLOGIE

Interrogation de 127 professionnels membres du collectif Bourgogne-Franche-Comté Séminaires & Events.

Pour rappel, dans ce document, la classification « affaires » comprend les séminaires, les congrès/conventions, les événementiels et les team buildings.

SOURCE

Enquête mensuelle de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme.

Les informations communiquées dans ce bilan ont été arrêtées le 19/07/2023, Bourgogne-Franche-Comté Tourisme ne saurait ainsi être tenu pour responsable des évolutions et modifications d'informations intervenues après cette date.

Nuitées affaires* de janvier à avril

Répartition départementale des nuitées affaires dans l'hôtellerie.

DÉPARTEMENTS	PART AFFAIRES
Côte-d'Or	38,9%
Doubs	20,0%
Saône-et-Loire	18,9%
Yonne	9,5%
Jura	5,1%
Nièvre	4,9%
Territoire de Belfort	1,5%
Haute-Saône	1,3%

* Nuitée affaires : essentiellement nuit d'étape, VRP, ...

1 Source : enquête hôtelière INSEE

Evolution mensuelle de la part des nuitées affaires dans les nuitées hôtelières régionales⁽¹⁾



Part des nuitées d'affaires parmi les nuitées hôtelières totales⁽¹⁾ selon la catégorie de confort

1★ et 2★	3★	4★ et 5★
68,0%	70,3%	34,2%

Part des nuitées affaires parmi les nuitées hôtelières régionales

55,6%